

**Zeitschrift:** La Croix-Rouge suisse : revue mensuelle des Samaritains suisses : soins des malades et hygiène populaire

**Herausgeber:** Comité central de la Croix-Rouge

**Band:** 20 (1912)

**Heft:** 11

  

**Artikel:** À propos de l'article "Le bon Samaritain"

**Autor:** [s.n.]

**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-555919>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 24.12.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

« samaritain »? A-t-on songé aussi à la ressemblance qu'il y aurait avec l'insigne d'un autre groupe social, samaritains de l'âme — gens certainement très respectables — mais dont chacun ne tient pas à faire partie. Il faut éviter l'équivoque et chercher un insigne qui soit suffisamment précis par lui-même: en l'appellant

par son nom, on doit tout naturellement désigner la société qu'il étiquette. C'était le cas de la « croix rouge », ce serait aussi le cas des quatre modèles ci-dessus que nous vous proposons.

Mais la question reste pendante!

*Commission de l'insigne,  
section de La Chaux-de-Fonds.*

### A propos de l'article « Le bon Samaritain »

Ce n'est pas sans intérêt que nous avons lu dans *La Croix-Rouge* du 1<sup>er</sup> septembre l'article intitulé « Le bon Samaritain ».

Le vin et l'huile, produits abondants des pays méridionaux, que de souvenirs n'avez-vous rappelés! L'huile et le vin, mais tout le monde les emploie pour les pansements chez nous, au bord de la Méditerranée; j'ai dit tout le monde, mais j'ajoute: sauf les médecins. Est-ce que ceux-ci ne connaîtraient pas l'action cicatrisante du vin et de l'huile? Sans doute la connaissent-ils, eux-mêmes ont employé ces deux liquides avant d'aller à l'université, mais ils sont rentrés à la maison avec d'autres idées, parce que les hommes de la faculté ne leur en ont point parlé. Nous avons vu employer le vin et l'huile pour cicatrifier les plaies de n'importe quelle partie du corps et toujours avec succès et même sans inflammations ni purulences. Le pansement au vin provoque bien quelques grimaces chez le patient, mais l'huile ne le fait point souffrir. Bien entendu, nous n'avons pas vu faire des comparaisons entre le vin et l'huile et les pansements antiseptiques employés actuellement; personnellement, nous sommes convaincus de l'efficacité de ces deux agents thérapeutiques, mais il va sans dire que nous attendrons qu'on nous

disc quels vins et quelles huiles sont les meilleurs. Quoiqu'il en soit, il se pourrait fort bien, après tout, que le D<sup>r</sup> Gruby, de Paris, ait devancé d'un siècle ou de deux ses collègues.

Il ne faut pas penser que le vin et l'huile soient seuls employés pour cicatrifier des plaies et des coupures, l'alcool pur de vin joue également dans le Midi un rôle important: on l'emploie couramment pour arrêter des hémorragies provenant de coupures; le sang se coagule presque instantanément, aussi la perte de sang est nulle; il est vrai qu'il faut que le patient serre les dents pour diminuer la forte sensation de brûlure que l'on éprouve. Nous avons vu un homme au pied broyé par un tonneau de 600 litres, le plonger dans de l'alcool pur de vin; vous voyez bien les grimaces qu'il faisait et vous pensez aux souffrances qu'il a dû éprouver; cet homme n'a eu aucune infection.

Mais à côté du vin, de l'huile et de l'alcool, qui rendent des services signalés, on fait aussi des pansements qui pourraient tuer en peu d'heures, si l'on n'avait pas de la chance! Il y a des gens qui en présence d'une blessure — plutôt d'une coupure — courent vite au cellier pour ramasser des toiles d'araignées; ils en

font un tampon, l'appliquent sur la blessure et le tour est joué.

Ceci pour ce qui concerne les blessures. Mais, là-bas, on possède encore un nombre considérable d'onguents, de baumes et de pots pour tout guérir sans le concours des médecins. Vous avez mal au cou, vite le pot qui contient de la graisse fondue de poule, une bonne friction et une flanelle chaude par dessus; le lendemain vous êtes censés de ne plus rien

sentir. Un évanouissement, c'est de l'hystérie (!), on emploie alors l'huile préparée à cet effet, etc., etc.; aussi, bien des fois, lorsqu'on appelle le médecin, il est trop tard pour le malade et celui-ci succombe victime de sa foi, car avant l'arrivée de l'homme de science on a eu recours à tous les rebouteurs et rebouteuses de la contrée, sans compter les chiromanciens et cartomanciens avec leurs jeux de cartes apocalyptiques. X.

## Nouvelles de l'activité des sociétés

**Yverdon.** — *Rapport oublié.* Le 29 juin, à 7 heures du soir, nos samaritains étaient alarmés pour un exercice combiné. La supposition était la suivante: Un accident de chemin de fer à Yvonand, le train arrivant à 6 h. 43 du soir a déraillé à cette station, il y a plusieurs blessés qui devront être évacués sur l'infirmerie d'Yverdon. A 7 h., les samaritains étaient appelés avec le matériel nécessaire à l'aménagement d'un wagon marchandise en wagon de secours, puis par le train de 7 h. 40 départ pour Yvonand et montage du wagon en route, à cette gare pansements et retour à Yverdon. Arrivés en gare, transport dans la salle d'attente, mise aimablement à notre disposition par M. le chef de gare, puis critique par M. le Dr Besson, qui s'intéresse particulièrement à notre section. D'une manière générale, les pansements ont été bien faits et M. le Dr Besson, après quelques mots de critique, nous engageait à poursuivre notre but.

Il nous semble que pour des exercices pratiques de ce genre et avec des sections aussi peu fortunées, les chemins de fer fédéraux ne se feraient aucun tort en offrant gratuitement un wagon au lieu de le faire payer 6 francs pour une location de 2<sup>1</sup>/<sub>2</sub> heures.

En résumé, l'exercice a prouvé qu'on pouvait compter sur le dévouement de nos samaritains en cas d'accidents graves.

G. M.

**Exercice réglementaire des sections de samaritains du Landeron, de Cressier, Cornaux et St-Blaise,** à Cornaux, le 29 septembre 1912, à 2<sup>1</sup>/<sub>2</sub> heures de l'après-midi.

65 samaritains (23 hommes et 42 dames) sont présents. MM. les docteurs de Merveilleux et Mauler assistent à l'exercice. Le temps est très agréable. L'entrain est général.

La supposition est la suivante: Un train a déraillé au passage à niveau à 1 km. ouest de Cornaux. Pas de médecins. Transporter et soigner les malades à Cornaux.

Aussitôt les samaritains sont répartis à l'hôpital, à la salle d'opérations, au transport des malades et au pansement des blessés et chacun court à son poste. Comme moyens de transport, on dispose d'une voiturette (St-Blaise), de deux brancards (Cornaux et Cressier), d'un char à pont, de deux automobiles. Deux brancards sont fabriqués sur place. Inutile de dire que les samaritains ont leurs sacoches; la section de Cornaux a des attelles de toutes les dimensions.

On découvre 10 blessés: 1° Fracture ouverte, jambe gauche. 2° Brûlures de la face. 3° Blessures de l'artère carotide à gauche. 4° Fracture de la rotule. 5° Fractures multiples aux deux jambes. 6° Brûlure du pied droit. 7° Coupure à la jambe droite. 8° Forte hémorrhagie de la partie antérieure de la cuisse gauche. 9° Luxation de l'épaule droite. 10° Hémorrhagie par une plaie à l'occiput. Le blessé est inanimé.